



*Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901*

49 rue Beaunier – 75014 PARIS

## **Rapport d'activité de l'année 2017**

Assemblée générale du 21 mars 2018

L'activité de l'association a été principalement consacrée à la mise en place de la crèche Les Kyklos, à la définition des outils de gestion et à l'insertion de cette nouvelle activité au sein de l'hôpital St Louis. Il s'agit du premier site ouvert en conformité avec l'objet de l'association. La présentation du rapport d'activité 2017 est effectuée de façon chronologique.

Les membres du conseil d'administration, en liaison étroite avec la future directrice de la crèche ont développé l'ensemble des démarches et initiatives nécessaires à l'ouverture et au fonctionnement de la crèche.

Deux assemblées générales et cinq conseils d'administration ont été convoqués et ont délibéré.

**Présentation du projet et négociations avec les partenaires techniques financiers : Hôpital, Ville de Paris, Services de la protection maternelle et infantile, Caisse d'allocation familiales,**

En 2017, plusieurs types d'activités ont été menées dans la perspective de l'ouverture de la crèche, le 20 mars 2017 :

Discussion et signature le 1<sup>er</sup> février 2017 de deux conventions entre l'Hôpital St Louis et Les Kyklos : une convention de mise à disposition de locaux (112 m<sup>2</sup>) sur le domaine public de l'AP-HP dans les locaux de la crèche ouverte aux enfants du personnel soignant ainsi qu'une convention de partenariat.

Examen du budget de fonctionnement 2017 de la crèche Les Kyklos au Conseil de Paris le 31 janvier 2017, après négociation de celui-ci avec les services compétents de la direction de la Direction de la Famille et de la Petite Enfance. Puis signature d'une convention pluriannuelle d'objectif avec la Ville de Paris le 3 février 2017.

En parallèle, préparation de la demande d'agrément (autorisation d'activité) par le service de la Protection Maternelle et Infantile. Organisation des visites préalables de la PMI et aménagement complet des locaux attribués (acquisition de tout le mobilier d'accueil des enfants, de jouets répondant aux normes, de matériel de soins, organisation et sécurisation

des espaces disponibles selon les préconisations des services de la PMI). Recrutement de l'équipe entière pour la date prévisionnelle d'ouverture : une directrice, une éducatrice de jeunes enfants, six auxiliaires de puériculture, un médecin pédiatre, une psychologue. La visite d'agrément a eu lieu le 1<sup>er</sup> mars 2017.

Agrément reçu le 20 mars 2017 pour une capacité de 20 berceaux.

Préparation, au cours de plusieurs réunions préalables, puis signature de trois conventions avec la caisse d'allocations familiales de Paris courant 2017. La CAF assure le cofinancement de l'activité avec la Ville sur la base de l'activité déclarée trimestriellement (deux conventions d'objectifs et de financements : Prestation de service Etablissement d'accueil du jeune enfant cosignée le 5 mai 2017 et Prestation de service Enfance Jeunesse 2017-2018 cosignée le 19 janvier 2018) ou pour soutenir le démarrage d'activités innovantes (convention fonds publics et territoires cosignée le 5 décembre 2017). Enfin, un dossier d'aide au démarrage au titre de la diversification des modes de fréquentation a été soumis à la CAF. La convention n'est pas encore cosignée à la date de rédaction de ce rapport.

### **La gestion des ressources humaines, le suivi comptable et budgétaire, les aspects logistiques**

La totalité des outils et processus de gestion des ressources humaines, de suivi comptables et budgétaires a été mise en place *ex nihilo* en 2017. Ils sont rappelés dans ce paragraphe.

**Le volet ressources humaines** : choix de convention de la SNAECSO pour le calcul des rémunérations, établissement des nouveaux contrats, suivi des données variables de paies, information du personnel, règlement intérieur, suivi de paie, gestion des contrats du personnel, établissement des déclarations sociales (URSSAF, déclarations d'embauches ...) et des contrats d'assurance complémentaires et de prévoyance des salariés (APICIL), suivi des salariées par les services de médecine du travail (inscriptions/désinscriptions).

**Le volet comptable** : mise en place de la facturation des parents, formation de l'équipe sur le logiciel de gestion AIGA, suivi des achats de la crèche et de la comptabilité-trésorerie générale, suivi des dépenses courantes, suivi de la trésorerie sur le compte CCP.

Les déclarations trimestrielles ont été effectuées sur le site dédié de la CAF. L'ensemble des documents requis par la Ville ont été déposés sur le site SIMPA.

L'Assemblée Générale, réunie le 28 février 2017 a décidé à l'unanimité de choisir le cabinet d'expertise comptable AlterEthic. L'Assemblée Générale, réunie le 28 novembre 2017 a décidé à l'unanimité de nommer en qualité de commissaire aux comptes pour ses comptes sociaux le cabinet AUDISOL.

**Le volet logistique** : acquisition de matériel de téléphonie, contacts avec l'hôpital pour mise en place des lignes, achats de matériel pédagogique ou d'équipement général, et établissement des contrats d'assurance nécessaires à l'activité.

Ces différents volets requis pour l'ouverture du 1<sup>er</sup> site, sans appui extérieur, ont été très mobilisateurs pour les membres du conseil d'administration et la directrice. Le choix d'adhérer fin 2017 à un réseau d'acteurs du secteur de la petite enfance, la Fédération Nationale des Acteurs Pour la Petite Enfance (FNAPPE), et à un syndicat professionnel, ACCENT Petite enfance, devrait permettre à l'avenir de disposer des ressources utiles en matière de gestion, de recherche de personnel, de comparaisons de pratiques.

## **Inauguration du site Les Kyklos St Louis**

M. Martin Hirsch, Directeur Général de l'AP-HP a inauguré le 14 juin 2017 le site Les Kyklos St Louis en présence de Mme Eve Parier, Directrice générale du groupe hospitalier St Louis-Lariboisière-Fernand Vidal, et de M. Florent Bousquié, Directeur général de l'hôpital St Louis et de M. Remi Féraud, maire du 10ème arrondissement de Paris, du Président de l'association, M. Bernard Basset, des membres du conseil d'administration, de l'équipe d'accueil des enfants et des différents partenaires ayant soutenu la création du projet.

La publication d'un communiqué de presse a donné une certaine visibilité à l'initiative de l'association à St Louis au sein de l'AP-HP. L'hôpital Georges Pompidou a contacté Les Kyklos, mais les échanges n'ont pas abouti à la création dans cet hôpital d'un lieu d'accueil des enfants pendant les soins de leurs parents.

## **Recherche de fonds**

En complément des financements principaux (Ville et CAF), l'association a recherché des financements spécifiques pour des besoins non couverts.

La Fondation de France a été sollicitée en mars 2017, comme en 2016, au titre de son appel à projets « humanisation des soins » ; un dossier a été déposé par l'association afin de solliciter la suite du financement de l'évaluation initiée par CEKOIA Conseil. Cependant, face à la quantité importante de demandes reçues, le comité d'examen des dossiers a fait le choix de ne pas financer deux années consécutives les mêmes initiatives. La demande effectuée n'a pas abouti.

Le Comité départemental de la ligue contre le cancer de Paris a ouvert en juin 2017 un appel à projet « humanisation des soins » au titre duquel Les Kyklos ont obtenu un soutien financier destiné à l'acquisition de matériel pédagogique (livres) spécifique à l'activité de soutien à la parentalité ainsi qu'un complément d'équipement de bureau.

En octobre 2017, le cabinet DELSOL Avocats a attribué le 2ème prix de son concours annuel de plaidoirie à l'association Les Kyklos qui a présenté l'initiative en cours avec l'Hôpital St Louis. Les fonds obtenus dans ce cadre sont intégralement dédiés à la conception et à la mise en ligne d'un site Internet présentant l'association, ses lieux d'accueil, ses partenaires. Il est doté d'un intranet permettant l'archivage des documents associatifs et d'un module permettant les dons en ligne.

## **Activité du site Les Kyklos St Louis au 31 décembre 2017**

Le premier enfant parisien a été accueilli le 28 mars 2017, le premier enfant de patient a été accueilli le 19 avril.

Fin 2017, 12 enfants de la Ville de Paris étaient accueillis régulièrement à la crèche.

Concernant l'activité d'enfants de patients, 11 familles et 12 enfants de 2 mois et demi à 4 ans ont bénéficié de l'accueil : 5 enfants entre deux mois et demi et 12 mois, 4 enfants entre 12 mois et 3 ans, 3 enfants de 4 ans.

Il existe une très grande variabilité du temps d'accueil des enfants (de la demi-journée au temps plein pendant plusieurs semaines) ainsi que du délai entre la prise de contact de la famille et l'arrivée de l'enfant, selon que l'accueil de l'enfant intervient en urgence ou pour des soins programmés.

Les données recueillies témoignent d'une montée en charge progressive dans un climat favorable de la part des équipes soignantes et des équipes sociales rencontrées à plusieurs reprises avant et après l'ouverture de la structure.

Au cours de ces premiers mois d'activité, il est arrivé que les enfants de patients soient accueillis par Les Kyklos, à la demande d'autres services de Saint-Louis (chirurgie, gastro-entérologie, dermatologie...). Il est évident que le cancer n'est pas la seule pathologie ayant des conséquences sur l'environnement familial, et que d'autres pathologies importantes génèrent un besoin d'accueil des jeunes enfants. En accord avec la Direction de l'hôpital, l'association Les Kyklos lorsque les capacités le permettaient, a opté pour la non-discrimination des patients et enfants accueillis.

L'association a été conviée en 2017 aux réunions institutionnelles organisées aux différents niveaux par le GH St Louis-Lariboisière pour présenter le projet : commission médicale d'établissement, réunion du pôle oncologie, réunion des cadres de santé, réunion des assistants sociaux, réunion de la direction des usagers.

### **Evolution des statuts associatifs**

Aussi, afin d'agir en conformité avec son objet, les membres de l'association Les Kyklos ont souhaité faire évoluer leurs statuts fin 2017. Il a été décidé d'introduire un préambule rappelant la genèse de la création de l'association au moment de la parution du 3eme plan cancer tout en élargissant son objet social : « L'objet de l'association est de soutenir et accompagner les parents, les familles et les aidants, atteints d'un cancer ou d'une pathologie nécessitant des traitements importants ou de longue durée au sein des établissements de santé ».

Les nouveaux statuts ont été adoptés à l'unanimité par l'assemblée générale du 28 novembre 2017.

### **Elargissement du conseil d'administration**

Lors de cette même assemblée générale a désigné une nouvelle administratrice Madame Nicole Matet ; celle-ci a notamment pour rôle de mieux faire connaître l'existence de l'association aux différents services hospitaliers ainsi qu'aux associations de patients présentes à St Louis. Le conseil d'administration de l'association est désormais composé de six membres.

### **Mise en place de l'évaluation**

Le financement obtenu par la Fondation de France le cabinet CEKOIA a permis de préparer en 2016 le cadre d'évaluation du projet (conception des indicateurs de suivi, modalités de l'évaluation, sensibilisation progressive des professionnels). En 2017, les questionnaires destinés aux familles et aux professionnels de soins ont été élaborés dans la perspective de l'évaluation de l'année 1 de fonction du site de St Louis.

### **En conclusion**

Les Kyklos ont démarré en mars 2017 après une longue phase de maturation qui a permis à ses fondateurs de définir leurs objectifs en lien avec les valeurs qui les animent : la recherche de la mixité sociale, le soutien à ceux qui traversent une phase difficile et l'aide à leurs enfants dans une période de leur vie où tout se joue, et in fine s'inscrire dans une démarche construite de lutte contre les inégalités sociales de santé.